

REGION WALLONNE

Le Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire, de la Mobilité et des Transports, des Aéroports et du Bien-être animal**Arrêté ministériel approuvant la modification de la composition de la commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité d'OLNE**

Vu le Code wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, du Patrimoine et de l'Energie, notamment l'article 7;

Vu l'arrêté du Gouvernement wallon du 22 juillet 2014 fixant la répartition des compétences entre les ministres et réglant la signature des actes du Gouvernement ;

Vu l'arrêté du Gouvernement wallon du 24 juillet 2014, portant règlement du fonctionnement du Gouvernement ;

Vu la circulaire ministérielle du 19 juin 2007 relative à la mise en œuvre des commissions consultatives communales d'aménagement du territoire et de mobilité ;

Vu l'arrêté ministériel du 25 février 2014 approuvant le renouvellement de la composition de la commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité d'OIne

Vu la délibération du 12 février 2015 du conseil communal d'OIne actant une modification au sein du quart communal de ladite Commission ;

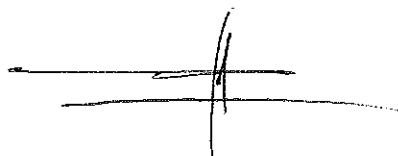
Vu la désignation de Madame Nathalie BARBASON, présidente de la CCATM en tant qu'échevine de l'Aménagement du territoire et par conséquent elle ne peut plus siéger en tant que présidente de la Commission ;

Vu les délibérations du conseil communal des 23 avril 2015 et 13 juillet 2015 désignant Madame Caroline TIXHON en tant que présidente de la CCATM et désignant Madame Murielle BOVY en qualité de membre effectif pour continuer le mandat de Madame TIXHON ;

Considérant que ces membres n'exercent pas de profession incompatible avec le mandat de membre de la CCATM ;

Considérant que cette proposition est conforme au prescrit décretaal et à la circulaire ministérielle du 19 juin 2007 relative à la mise en œuvre des commissions consultatives communales d'aménagement du territoire et de mobilité.

A R R E T E



Article 1^{er} – Les modifications de la composition de la commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité d'Olne telles que contenues dans les délibérations du conseil communal du 23 avril 2015 et 13 juillet 2015 sont approuvées.

En conséquence, il est mis fin aux mandats de :

- Madame Nathalie BARBASON en qualité de présidente de la commission ;
- Madame Caroline TIXHON en qualité de membre effectif représentant le secteur privé. Son mandat est attribué à Madame Murielle BOVY.

Les autres mandats sont confirmés.

Article 2 – La CCATM est désormais composée comme suit :

Est désigné en qualité de présidente de la C.C.A.T.M. : Caroline TIXHON

Sont désignés en qualité de représentants du « quart communal » :

Effectifs	Suppléants 1
Christian BODSON	Cédric HALIN
Dorian KEMPENEERS	Raphaël LAST
Frédéric MATHYSSEN	Nadège HAXHE

Sont désignés en qualité de représentants des intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux et de mobilité :

Effectifs	Suppléants 1
Léon LEHANCE	François YSERENTANT
Michel KEUTGENS	Bernard BUKENS
Pierre REMACLE	Bernard MICHAUX
Toussaint DUPONT	Claudy DEJONG
Pierre Yves DELHEZ	Bernard LOREA
Marie-Madeleine DAENEN	/
Corentin LENELLE	Hugues GILON
DEBAAR Jean-Marc	/
Murielle BOVY	/

Article 3 – Le présent arrêté sort ses effets le jour de sa notification au collège communal.

Fait à Namur, le

17 AOÛT 2015


Carlo DI ANTONIO